



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE CHIDRAC

2023/6
Délibération n° 1

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Affiché le 30/03/2023

ID : 063-216301093-20230324-DB20230601-DE

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 12

Présents : 7

Votants : 10

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mars à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick KINDT.

Date de Convocation : 20 mars 2023

Présents (9) : Marie-Thérèse BALDUCCI, Thierry DIONNET, Patrice GUILHOT, Marie-Paule HERMET, Patrick KINDT, Jean-Paul PARRAIN, Maxime PERON, Patrick ROCCAZZELLA, Catherine SZEZUREK.

Absents Excusés (3) : Audrey FABRE, Frédéric MANGANE, Carmen MORENO.

Pouvoirs (3) : Audrey FABRE donne pouvoir à Maxime PERON, Frédéric MANGANE donne pouvoir à Thierry DIONNET et Carmen MORENO donne pouvoir à Patrick KINDT.

Marie-Thérèse BALDUCCI est élue secrétaire de séance.

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Patrick KINDT, Maire délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par le Maire et ordonnateur, Monsieur Patrick KINDT, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Monsieur le Maire se retire pour laisser les membres présents voter le Compte Administratif 2022.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	64,98 €			77 414,28 €	64,98 €	77 414,28 €
Opérations de l'exercice	33 616,65 €	28 812,05 €	264 206,92 €	323 589,13 €	297 823,57 €	352 401,18 €
TOTAUX	33 681,63 €	28 812,05 €	264 206,92 €	401 003,41 €	297 888,55 €	429 815,46 €
Résultats de clôture	4 869,58 €			136 731,51 €	0,00 €	131 861,93 €
Restes à réaliser	34 802,96 €	12 022,00 €	0,00 €	0,00 €	34 802,96 €	12 022,00 €
TOTAUX CUMULES	68 484,59 €	40 834,05 €	264 271,90 €	401 003,41 €	332 691,51 €	441 837,46 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	27 650,54 €	0,00 €	0,00 €	136 731,51 €	0,00 €	109 080,97 €

- 1- Constate, pour la comptabilité les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 2- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 3- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme :

Le Maire,
Patrick KINDT

Nombre de Votants : 10

Nombre de Pour : 10

Nombre de Contre : 0

Nombre d'Abstentions : 0

Publié et Certifié exécutoire

Chidrac, le 30/03/2023

Le Maire

P. KINDT

